



## Relevé de conclusions

### Conseil de quartier Clou Bouchet

Mardi 14 février – 18h

Salle polyvalente du Clou Bouchet

#### Direction des Vies Participatives

Rédaction : Pierre Fournier

**Co-Présidents** : Guillaume JUIN (Co-Président élu), Paul GUIONNET (Co-Président habitant)

**Élus** : Anne Lydie HOLTZ (Adjointe au maire), Dominique SIX (Adjoint au Maire)

**Membres** : Kathy BAUDOUIN, Anne-Marie BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Anne Marie CHABOT, Claudie DINAND, Michel FAUCHER, Mireille FORSTIN, Meidhi M'KHANNAT, Danielle MICAL, Jean Baptiste MOTTET, Martine MOUCHARD, Aline SAINVET, Catherine SENÉ, Françoise VALET.

**Excusés** : Serge LOISEAU

**Agents municipaux** : Pierre FOURNIER (Service Vie Participative), Odile LOUICELLIER (Mairie de Clou Bouchet)

**Public** : 15 personnes

-----

#### Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Point sur les travaux des commissions (Cadre de vie et Animation)
2. Informations diverses

-----

Guillaume JUIN (Co-Président élu du quartier) ouvre la séance et remercie les conseillers de quartier et le public, d'être présents.

Il précise que le renouvellement des conseils de quartier aura lieu en septembre/octobre 2017.

## **1. Point sur les travaux des commissions**

Pour rappel, il existe deux commissions au sein du conseil de quartier Clou Bouchet :

- Animation et vie de quartier – *Référent Serge LOISEAU*
- Cadre de vie – *Référents Anne Marie BODIN et Marc BROCHAND*

Afin de simplifier les choses et d'alléger les agendas de tous, décision est prise de faire les réunions de commissions le même jour. Ainsi, les membres des commissions se retrouvent les 2<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois à la Maison des Associations de 18h à 20h. Les réunions sont donc prévues :

- Mardi 14 mars 2017
- Mardi 11 avril 2017
- Mardi 9 mai 2017
- ...

### **a) Commission Cadre de Vie**

Un retour sur les projets portés ou accompagnés par le conseil de quartier du Clou Bouchet est réalisé. Il convient de revenir sur certains aménagements et certaines actions 2016, ou autres à venir pour 2017.

### **Parvis devant l'Agence postale boulevard de l'Atlantique :**

Pour rappel, ce projet est une demande des conseillers de quartier de retravailler cet espace et de créer du stationnement supplémentaire, plus facile d'accès.

Une visite sur site a eu lieu en 2016 avec les élus, les représentants du conseil de quartier, les responsables de la Poste et les services de la ville (Vie participatives et direction des Espaces publics).

A la suite de cette visite, l'étude a permis de valider la faisabilité du projet et les points suivants ont été améliorés :

- Création de deux places de stationnement supplémentaires
- Amélioration de l'accès et des sorties de véhicules avec une reprise des bordures à angle droit

- Reprise du parvis de la Poste et création de marches pour un accès direct au distributeur automatique de billets.
- L'arbre présent sur le site va être replanté sur un autre espace.

Les travaux d'aménagements ont eu lieu fin 2016. Depuis ces travaux, les retours sont très positifs. Les conseillers de quartier, comme les usagers, font entendre leur grande satisfaction sur ce projet.

#### # Réaction des conseillers

Un conseiller de quartier précise sa satisfaction au projet mais explique qu'il est tout de même peu pertinent de devoir revenir sur des aménagements qui étaient pourtant récents. Selon lui, ces points auraient dû être pensés dès le départ, pour concevoir un projet en phase avec les usages.

#### Plantation des arbres sur le Clou Bouchet.

Pour rappel, en début d'année 2016, 60 arbres ont été abattus sur le quartier. Ces arbres étaient malades et il était nécessaire de les abattre, par mesure de sécurité notamment (pour éviter un risque de chutes sur l'espace public).

61 arbres ont été replantés au Clou Bouchet. Pour ce faire, une concertation a été mise en place avec les conseillers de quartier afin qu'ils participent au choix des essences (parmi un panel prédéfini), en lien avec le service Jardins Espaces Naturels de la Ville, ainsi que les lieux de replantation d'autres arbres.

Ainsi, la plantation des 61 arbres étaient prévue pour novembre 2016. Un arrêté d'interdiction d'arroser en raison des conditions climatiques a retardé ces plantations.

Ainsi, les 61 arbres ont peu à peu pris place sur le quartier.

Au 08/02/17, quelques arbres restaient à planter. Les beaux jours semblent donc prometteurs avec l'arrivée de ces nouveaux habitants !

#### Rue Bonnevey

##### - Stationnement :

Une demande récurrente du conseil de quartier et des habitants qui concerne le stationnement rue Bonnevey a pu être financée sur les crédits de quartier d'investissements de 2016.

Ainsi, c'est la partie entre le fast-food et l'église qui est concernée. Sur cette partie, des barrières vont être disposées de façon à empêcher le stationnement des véhicules sur le trottoir.

Habitude récurrente des habitants, le stationnement sur ce trottoir est interdit dans le code de la route. Ainsi, la mise en place de ces barrières permettra de redonner de la place au cheminement piéton. Les véhicules peuvent toujours se stationner sur les cases prévues à cet effet sur la chaussée, qui sont à l'heure actuelle sous-utilisées.

Des « flyers » seront distribués sur les véhicules avant l'installation de ce dispositif. Il s'agit de faire changer les habitudes et de ne pas surprendre les riverains du « jour au lendemain ».

#### - **Vitesse « ligne droite rue Bonnevey »**

Autre sujet qui revient souvent, la question de la vitesse des véhicules qui circulent Rue Bonnevey, sur la partie aux abords du lycée de la Venise verte. Le bureau d'étude de la Ville de Niort propose un dispositif permettant de réduire la vitesse entre la rue Siegfried et le virage devant le lycée de la Venise Verte.

Ainsi, il est proposé d'inverser le régime de priorité entre la rue Fresnel et la rue Bonnevey. La rue Fresnel deviendrait prioritaire, et la matérialisation de lignes et panneaux stop serait mise en place rue Bonnevey.

Le conseil de quartier est favorable à cette proposition.

La Vie Participative fait donc le lien avec les services techniques pour mise en place.

#### - **Les victoires du paysage**

La Ville de Niort a reçu une « Victoire du Paysage » pour les aménagements du quartier du Clou Bouchet. Ceux-ci avaient été lancés par l'équipe du PRUS (Programme de Rénovation Urbaine et Sociale) et réalisés par le cabinet « Phytolab ». Ce cabinet a d'ailleurs été choisi parmi près de 80 dossiers de candidatures pour un autre projet de la Ville de Niort qu'il mène actuellement, celui de Port Boinot.

Cette victoire est donc une belle récompense pour la Ville, mais avant tout une belle victoire pour le Clou Bouchet. Par un tel prix, le quartier est en effet reconnu par un jury de spécialistes pour la réalisation d'un aménagement paysager. Derrière cet aspect, il convient de souligner le travail des agents de la Ville qui œuvrent au quotidien à la gestion du cadre de vie.

Le travail des conseillers de quartier et leur expertise d'usage et dans leur contribution au moment de concertation en amont de la réalisation concrète de l'aménagement doit aussi prendre sa part belle dans cette victoire.

#### **# Réaction des conseillers**

Les conseillers de quartier expriment leur satisfaction sur ce point, et souhaitent en effet souligner le travail engagé par les services de la Ville, et l'évolution très positive que prend le quartier.

- **Questions diverses**

# Une question est posée sur la situation du parc des résidences Angélique : l'été dernier, il a été décidé par les élus de retirer les derniers bancs qui restaient sur cet espace. Est-il possible de mettre au moins en place des fauteuils individuels dans ce parc ?

Sur ce point, la municipalité précise que la situation sur cet espace est bien connue, et qu'il n'existe pas de « solution miracle ».

Une visite sur site a lieu tous les 6 mois avec l' élu en charge de cette question. Cette visite, accompagnée par des représentants du conseil de quartier du Clou Bouchet et des représentants des conseils de syndic des résidences Angélique, a pour objectif de faire le relais des doléances des habitants et riverains.

Ainsi, une prochaine visite, en mai 2017, permettra de dresser un bilan du retrait des bancs, et de prendre une décision sur les suites à donner sur l'ajout ou non de mobilier urbain sur cet espace.

# Une habitante précise que le stationnement au niveau du parking de la maison des associations, (Ilot Langevin), est très mal structuré. Quelle solution peut être apportée ?

Pierre Fournier précise qu'une demande des acteurs économiques et notamment des organismes accueillant du public (ISFAC, mission locale,...) sur cet ilot est prise en compte. Une première étude va être réalisée, dans le but d'augmenter le stationnement d'une vingtaine de places.

Cette demande étant récurrente de la part des conseillers de quartier, ce projet peut être porté par le Conseil de Quartier sur 2017. Une visite sur site avec les services de la Ville pourra être proposée mi 2017.

# Au sujet du stationnement, il est précisé que les utilisateurs de la salle polyvalente ne respecte pas les aménagements square Galilée. En effet, il n'est pas rare de voir des véhicules se stationner devant la salle, côté square Galilée – alors que cela est interdit. Les véhicules endommagent donc le sol et les aménagements prévus par les espaces verts.

Sur ce point, le service Vie participative précise qu'il va engager un travail avec les services de la Ville concernés par cette problématique, et qu'il convient de trouver une solution permettant de satisfaire le plus grand nombre – usagers comme riverains.

## **b) Commission Animation**

### **Cinéma en plein-air**

En 2016, le conseil de quartier du Clou Bouchet a regretté de ne pas avoir pu bénéficier d'un cinéma en plein air. Cette demande a été entendue, c'est pourquoi le Clou Bouchet va pouvoir accueillir une séance de cinéma en plein air pour la saison estivale 2017.

Anne Lydie HOLTZ explique que ce choix est logique et que le Clou Bouchet est de plus un lieu propice à ce genre d'événements.

### **Festival du Cirque**

En 2016, dans le cadre de son festival de cirque, le service Culture de la Ville de Niort a proposé à la commission Animation de s'associer à la programmation d'un spectacle de cirque. Cette proposition a notamment été faite afin de pallier l'absence de cinéma en plein air en 2016 sur le quartier et de proposer un événement culturel en lien avec la programmation estivale culturelle portée par la ville de Niort.

Ainsi un spectacle de marionnettes intitulé « Au Bout du Fil » a eu lieu Place Auzanneau le samedi 30 juillet.

Pour l'année 2017, le service culture souhaite à nouveau proposer de mettre en place une action spécifique en programmant une soirée sur le Clou Bouchet. Pour cette année 2017, la programmation envisagée au Clou-Bouchet sera spécifiquement organisée sur le Clou Bouchet (pas d'autres possibilités au cours du festival de cirque de voir cette programmation sur un autre site).

Ainsi, les personnes extérieures au quartier devront se rendre sur le quartier, si elles souhaitent bénéficier de cette programmation. En plus de changer les habitudes des habitués de cette manifestation, cela permettra d'ouvrir le quartier et de proposer un événement au cœur dans l'été.

Le conseil de quartier doit donc trouver sa place dans l'organisation ou l'accompagnement de cet événement.

### **Autre perspective de la commission pour 2017 :**

La référente de la commission animation évoque les idées émises en commission afin de dynamiser et donner vie au quartier :

- Participation et appui à l'organisation des Voisinades niortaises sur le quartier
- Possibilité d'assister à des spectacles du Très Grand Conseil Mondial des Clowns ? Permettre que l'événement puisse être accessible en transports en commun pour les habitants du Clou-Bouchet ?
- Une soirée karaoké
- La mise en place d'une opération « balcons fleuri »
- Pour la période de Noël 2017 : demande que le sapin soit décoré

Ces demandes doivent être travaillées en commission, avec l'appui du coordinateur de conseil de quartier, et si besoin en lien avec les services de la Ville concernés par ces demandes.

### **Projet de rencontre avec les habitants :**

Afin de faire connaître le conseil de quartier et les possibilités qui sont données aux habitants de pouvoir participer à la vie de la cité, la commission souhaite aller à la rencontre des habitants.

L'ensemble du quartier, pas seulement la partie « Clou Bouchet », est concerné par ce projet. Il s'agit d'aller à la rencontre des habitants avec, par exemple, des questions simples comme :

- Connaissez-vous le conseil de quartier et son rôle ?
- Auriez-vous des suggestions à apporter pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie ?
- Avez-vous eu connaissance de tel ou tel événement porté par le conseil de quartier ?

Ces rencontres en porte à porte seront aussi l'occasion de communiquer sur des événements à venir. Des affiches, informant les habitants de cette démarche, seront validés par les élus et pourront ensuite être mises en place dans les halls d'entrées.

## 2. Informations diverses

### # Espace privés des instances de la Vie Participative

Le lancement de l'espace numérique a eu lieu le 6 décembre lors du temps fort de la Vie participative.

Afin de pouvoir s'inscrire, les conseillers de quartier recevront un mail indiquant les dates de formations qui auront lieu au cours du mois de mars 2017.

Chaque formation sera limitée à 12 participants. Des vidéos tutoriels seront mises en ligne pour ceux qui souhaitent découvrir les modules seuls.

The screenshot shows a web interface for the 'Espace Membre Démocratie Participative' of Niort. The header includes the Niort logo and the text 'Espace Membre Démocratie Participative'. A user profile for 'Floriane BOURREAU' is visible in the top left. A navigation menu on the left lists various sections like 'CONSEIL', 'Description du conseil', 'Partage documentaire', 'Calendrier', 'Forum', 'DONNEES PARTAGEES', 'Permanences des élus', 'Calendrier général', 'Partage documentaire IC', and 'DECONNEXION'. The main content area is titled 'Accueil / Accueil' and contains a welcome message: 'Bienvenue sur l'espace membre Démocratie Participative de la ville de Niort.' Below this, three distinct sections provide contact details for coordinators in different neighborhoods: 1. Saint Liguire / Quartier Nord / Souché: Coordinatrice Vie participative, Floriane BOURREAU (floriane.bourreau@mairie-niort.fr), 05 49 78 74 78, Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort. 2. Goise-Champommier-Champclairot / Saint Florent / Sainte Pezenne: Coordinatrice Vie participative, Sabrina VOLET (sabrina.volet@mairie-niort.fr), 05 49 78 78 98, Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort. 3. Clou Bouchet / Tour Chabot/Gavacherie / Centre-Ville: Coordinateur Vie participative, Pierre FOURNIER (pierre.fournier@mairie-niort.fr), 05 49 78 73 46, Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort.

### # Evènement dans les quartiers

- Conseil de quartier de Souché - Espace Lambon - Exposition de printemps – « REGARTS évanescents » aura lieu sur la période se déroulant du 30 mars au 5 mai 2017 aux heures d'ouverture de la Bibliothèque et lors de la permanence dominicale tenue à l'occasion du P'tit Marché du dimanche matin 9 avril.

Deux ATELIERS autour de la photographie seront animés in situ, par l'artiste invité :

- Adultes : WE : samedi 1er et dimanche 2 avril ;
- Enfants : les après-midi de la semaine de vacances scolaires du 24 au 28 avril.

- Le Petit Marché de Souché – Dimanche 9 avril 2017 de 9h à 13h rue de la Mairie mars.

### # Nouveaux panneaux et aménagements pour les cyclistes

Le « sas vélo » : Espace matérialisé entre la ligne d'arrêt des voitures et le feu de circulation et qui permet aux cyclistes d'être mieux visibles, d'améliorer la sécurité des cyclistes tournant à gauche et d'éviter, en plus, de respirer les gaz d'échappement en se positionnant devant les véhicules motorisés.

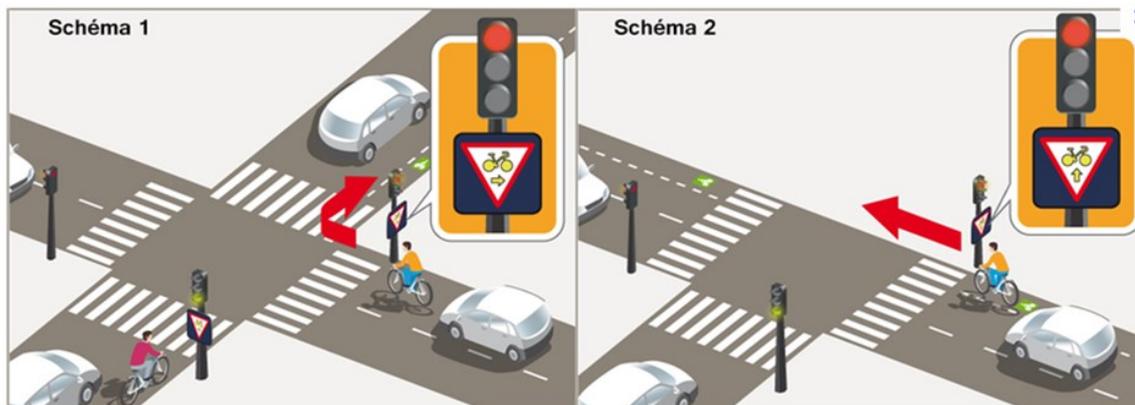
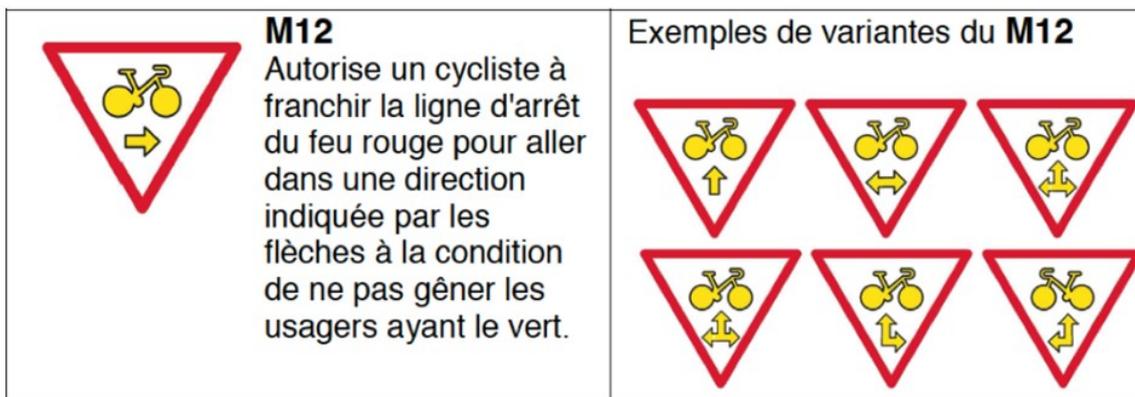


### **La nouvelle signalisation**

De forme triangulaire, le nouveau panneau est composé d'un pictogramme de couleur jaune représentant un vélo qui apparaît sur un fond blanc bordé d'une bande rouge. Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le panneau a la même signification que le feu jaune clignotant.

### **Les obligations des cyclistes**

Les nouveaux panneaux et feux ne donnent pas tous les droits aux cyclistes. Pour franchir le feu rouge et s'engager vers la voie de droite ou poursuivre leur chemin tout droit s'il n'y a pas de voie à droite, ils devront faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage.



En l'absence d'une de ces deux signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore.

### # Journée de la propreté

La ville de Niort organise une « journée de la propreté Citoyenne », programmée le samedi 13 mai 2017.

Elle pourrait :

- impliquer les conseillers qui le souhaitent, les enfants des écoles, les parents d'élèves et les Associations de Parents d'élèves.
- être organisée « en marchant ».

Les participants seront dotés de gants, piques, poches poubelles qui leur seront remis au début et récupérer en fin du parcours.

Si le Conseil de quartier souhaite participer à l'opération : contact service Vie participative.

\*\*\*

Contact :

Pierre FOURNIER  
Coordinateur Vie participative  
05.49.78.73.46  
[pierre.fournier@mairie-niort.fr](mailto:pierre.fournier@mairie-niort.fr)